

# En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 9 / N° 9 / 15 août 2023

## Le Dr Carmant à la rencontre du réseau d'éclaireurs

Le Dr Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux, était de passage dans les locaux du Centre d'action bénévole d'Amqui, en juillet dernier, afin de discuter des défis reliés au réseau d'éclaireurs et des réalités vécues par les partenaires. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, a lui aussi assisté à cet événement.

Il y avait la présence d'éclaireurs citoyens et d'éclaireurs partenaires. Chacun a eu son droit de parole. Le Dr Carmant s'est montré ouvert et à l'écoute. À son départ, il s'est dit très satisfait de sa visite et surtout d'avoir pu parler aux intervenants terrain.

Rappelons que le réseau d'éclaireurs est un projet lancé par le ministère de la Santé et des Services sociaux et déployé à l'échelle provinciale qui a comme objectif d'augmenter la capacité d'adaptation et la résilience des communautés en contexte de pandémie et de post-pandémie. Soutenus par des intervenants du CISSS du Bas-Saint-Laurent et des organismes partenaires du milieu, les éclaireurs sur le terrain contribuent à favoriser la santé mentale positive et le mieux-être de leur communauté.



Pour connaître les noms des personnes présentes sur la photo, consultez la nouvelle intranet du 10 août dernier

## Gérer le stress au travail à l'aide de la pleine conscience et de la résilience

Chaque mois, LifeSpeak vous propose une formation vedette qui met de l'avant l'une des nombreuses formations disponibles sur la plateforme.

**En août : Gérer le stress au travail à l'aide de la pleine conscience et de la résilience**

**Demandez à un expert**  
Ajoutez à votre calendrier : notre prochain clavardage *Demandez à un expert* le 24 août 2023 à midi : [Bien gérer la transition de la rentrée scolaire](#) avec Nathalie Parent, MA, psychologue, auteure, conférencière.

*Demandez à un expert* vous donne accès en temps réel, par le biais d'un clavardage, aux meilleurs experts du monde sur des thèmes qui affectent votre vie de tous les jours, de manière complètement anonyme et confidentielle. Il vous suffit de vous y inscrire et de noter la date dans votre calendrier. Vous pouvez également accéder à une base de données cumulative et interrogeable en permanence, contenant les questions posées par les utilisateurs et leurs réponses.

### Ce mois-ci, de LifeSpeak

Gérer le stress au travail à l'aide de la pleine conscience et de la résilience



### Accédez à LifeSpeak

À partir de n'importe quel ordinateur :

URL : [cisssbsl.lifespeak.com](https://cisssbsl.lifespeak.com)

MOT DE PASSE CLIENT :  
cisssbsl

### Téléchargez l'application :

Recherchez LifeSpeak à partir de l'App Store (Apple) et de Google Play (Android) ou utilisez ce code QR.



## Sections Nos bons coups et Vie organisationnelle de l'intranet

### Une personne ou une équipe du CISSS a réalisé un bon coup qui mérite d'être souligné? Nous voulons le savoir!

Publier un texte dans les bons coups de l'intranet, c'est permettre à des collègues qui le méritent d'être reconnus par leurs pairs. Cela leur permet aussi de rayonner dans la communauté, car les bons coups sont habituellement republiés sur les médias sociaux du CISSS.

Publier un bon coup, c'est mettre en lumière l'action, professionnelle ou personnelle, réalisée par une personne ou une équipe, une fondation, un conseil ou un comité du CISSS. C'est aussi souligner un prix reçu, une récompense décernée ou une contribution importante qui permet de promouvoir une profession, un secteur, une offre de service, etc.

[Pour soumettre un bon coup, cliquez ici.](#)

### Une activité intéressante, un événement à souligner?

Publiez votre texte dans la section Vie organisationnelle de l'intranet!

Cette section permet de partager des activités de nature sociale, culturelle, sportive ou éducative qui sont en lien avec notre mission et qui se sont déroulées (ou se dérouleront) au sein d'une installation. Vous pouvez aussi y souligner les départs à la retraite ou reconnaître les années de service du personnel et des gestionnaires.

Quelques exemples : événement sportif organisé dans une installation à l'heure du dîner, repas de fête (Noël, Halloween, etc.), activité communautaire organisée par votre équipe, formation ou conférence, etc.

[Pour soumettre un texte, cliquez ici.](#)

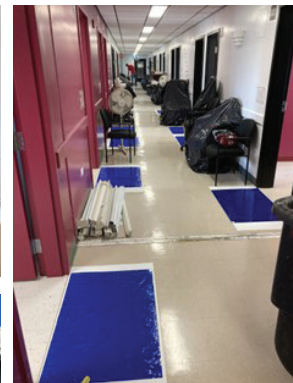
## Travaux au centre Thérèse-Martin : merci aux équipes pour leur collaboration!

D'importants travaux de réfection de l'enveloppe, de la toiture et de remplacement des fenêtres, coordonnés par l'équipe de la DST, sont en cours depuis quelques mois au CRDI-TSA et au CRDP Thérèse-Martin à Rivière-Ouelle. Le projet abordera bientôt une 4<sup>e</sup> phase, impliquant de ce fait de nouvelles interventions majeures par l'entrepreneur.

Tout le personnel du CRDI-TSA et CRDP Thérèse-Martin collabore à la préparation des phases et leur participation facilite grandement la logistique liée aux travaux. Il est essentiel de souligner la contribution des intervenants impliqués et de leurs gestionnaires, car les travaux sont importants et parfois dérangeants, malgré les précautions mises en place par le technicien en bâtiment responsable du projet avec l'aide de l'entrepreneur.

Nous invitons tout le personnel du CRDI-TSA et CRDP Thérèse-Martin et les gestionnaires ayant des intervenants à Rivière-Ouelle à rester informés en prenant connaissance de la note de service qui présente, entre autres, l'échéancier des différentes phases de ce grand projet!

Pour plus de détails, [consultez la note de service dans la nouvelle intranet du 10 août 2023.](#)



### Demande de congé Web

Pour que le Service des activités de remplacement soit en mesure d'effectuer les horaires de travail en tenant compte de vos demandes de congé, voici le processus d'octroi des congés :

**Si le congé est autorisé par le gestionnaire**

**Respect du délai prescrit**  
La demande est traitée en confection d'horaire

**Non-respect du délai**  
La demande est traitée en cours d'horaire

Pour connaître les délais prescrits et la manière de faire une demande, consultez l'aide-mémoire qui se trouve dans l'intranet, [sous Directions administratives > Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques > Activités de remplacement > Informations générales, sous l'onglet Demande de congé Web.](#)

### Modalités de retrait de certaines barrières physiques

Suite à une décision du comité de direction concernant l'allègement des mesures COVID, un comité stratégique interdirection (PCI, GPIT, FEIM et hôtellerie) a été mis sur pied pour coordonner le retrait des plexiglas de certaines zones communes tout en assurant un environnement sécuritaire pour la clientèle et les travailleurs. Voici les orientations prises :

- Un minimum de 25 % des places sera maintenu avec plexiglas pour la clientèle vulnérable (ex. : personne immunosupprimée ou avec symptômes).
- Un affichage adéquat sera apposé pour informer les utilisateurs de ces espaces de :
  - Désinfecter leur aire de repas avant et après utilisation avec une lingette désinfectante;
  - Procéder à l'hygiène des mains.
- Une station de désinfection sera mise à la disposition des utilisateurs.

Le retrait des plexiglas se fera par phase afin d'uniformiser les pratiques sur le territoire.

#### Phase 1

Les cafétérias des hôpitaux  
Responsables : services alimentaires

#### Phase 2

Les salles de pause communes  
Responsables : gestionnaires des sites concernés

#### Phase 3

Les salles de pause sur les unités de soins  
Responsables : gestionnaires cliniques

Tous les responsables des locaux identifiés dans les phases 1, 2 et 3 devront transmettre une demande Octopus pour une prise en charge du service des installations matérielles (FEIM). Une gestion de priorisation des demandes se fera par les responsables des installations matérielles selon les phases de retrait identifiées et diffusées.

En ce qui concerne le retrait des autres barrières physiques COVID (cloisons, SAS, système de ventilation temporaire, salle d'attente urgence et des cliniques, etc.), des communications subséquentes seront transmises lorsque les orientations seront prises à ce sujet.

Pour conclure, les plexiglas retirés seront conservés et pourront être réutilisés pour répondre à des besoins futurs.

### Vous avez des questions concernant la gestion des dossiers des usagers?

Vous souhaitez mettre en place les bonnes procédures de tenue de dossier avant l'arrivée du dossier patient électronique (DPÉ) dans votre secteur?

[Cliquez ici pour consulter la procédure \(DSMER-PRO-0023\) dans l'intranet.](#)